



Bordeaux, le 21 juin 2017

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Sécurisation de la fête de la musique à Bordeaux

Dans le contexte de l'état d'urgence, le préfet de la Gironde a travaillé de concert avec la mairie de Bordeaux et les organisateurs de la « Fête de la musique » pour permettre le bon déroulement de cette manifestation qui se tiendra ce mercredi 21 juin.

Les scènes municipales sont principalement installées au sein d'espaces clos et/ou facilement sécurisables, à l'intérieur d'un périmètre sécurisé qui correspond globalement au périmètre des dimanches sans voiture.

La sécurisation sera renforcée avec :

- le renforcement des effectifs de la Police Nationale et de Police Municipale et la mobilisation des militaires de l'opération Sentinelle ;
- la présence de patrouilles de Police ;
- la mobilisation de la bridage nautique sur le fleuve ;
- la mise en place d'accès sécurisés sur les sites fermés accueillant des concerts avec inspection des sacs et palpation de manière aléatoire par les agents de sécurité ;
- l'activation de 8 postes de secours médicalisés avec 48 secouristes d'associations agréées de sécurité civiles ;
- l'interdiction de circulation des véhicules de 20h00 à 3h00 dans le centre ville et la mise en place de dispositifs adaptés pour interdire le franchissement à tout véhicule en dehors des véhicules de secours ;

Un PC sécurité sera activé toute la nuit à l'hôtel de Police avec des représentants de la mairie de Bordeaux, du SDIS de la Gironde et de Kéolis.